Raymond Chabot Grant Thornton

Nous soussignés, Mathieu Lendick et Olivier Legault, certifions que Raymond Chabot Grant Thornton a supervisé les élections pour toute la période du scrutin ayant lieu entre le 23 mai 2022 9 h 00 et le 7 juin 2022, 16 h 00.

1. Nous avons constaté 1 poste électif réparti comme suit :

   a. Région Est : 1

2. Nous avons constaté la liste des candidats par région électorale :

   a. Région Est : 2 candidats

   Voir l'annexe 1 pour le détail des candidatures. Note que l'extension o.o.d. a été ajoutée aux candidats par la suite de la prise de cet imprimé-écran.

3. Nous reconnaissons avoir reçu copie de la liste électorale à 13 h 44, le 5 mai 2022, composée de **529** membres valides de la Région Est. Cette liste a été importée dans le système de votation par la firme de la solution de vote qui nous a confirmé avoir importé la liste et remis le courriel d'authentification comprenant le processus d'authentification à tous les 529 membres.

4. Le fournisseur de la solution électronique était le seul détenteur des clés du système de votation pendant toute la durée du scrutin.

5. Entre le 23 mai 2022 9 h 00 et le 7 juin 2022, 16 h 00, nous n'avons pas constaté d'irrégularités mettant en cause l'intégrité du vote.

   Voir Annexe 2 pour le registre des irrégularités

6. Conformément à l'article 39 du règlement sur la représentation et les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des Opticiens d'Ordonnances du Québec : La clôture du scrutin est immédiatement suivie d'un contrôle qui prévient toute modification ultérieure du contenu du système de vote électronique et de la liste des électeurs ayant voté. Ce mécanisme a été de faire le dépouillement à 16h. Nous avons été présents avec le fournisseur de la solution de vote, la secrétaire et les témoins pour assister au dépouillement.

7. Le dépouillement a été fait à partir du 7 juin 2022 à 16 h 02, par le biais de la plateforme Scytl; pour se terminer à cette même date à 16 h 25. Les résultats ont été remis à la secrétaire de l'OODQ.

8. Les résultats comprenant les statistiques sont consignés dans les résultats signés remis à la Secrétaire.

9. Le fournisseur de la solution de vote garde une copie de la base de données de votation.

En foi de quoi, pour valoir ce que doit.

Signé par Mathieu Lendick (07/06/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Mathieu Lendick, CPA auditeur, CISA, QSA
Associé
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.
Montréal, 7 juin 2022

Signé par Olivier Legault (07/06/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Olivier Legault, CPA, CISA
Directeur principal
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.
Montréal, 7 juin 2022

Témoins :

Josianne Chapdelaine
Signé avec ConsignO Cloud (07/06/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Josiane Chapdelaine
Montréal, 7 juin 2022

Marie-Pier Lamarre
Signé avec ConsignO Cloud (07/06/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Marie-Pier Lamarre
Montréal, 7 juin 2022

Signé par Cynthia Fortier (07/06/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Cynthia Fortier
Montréal, 7 juin 2022

Annexe 1 – Candidatures

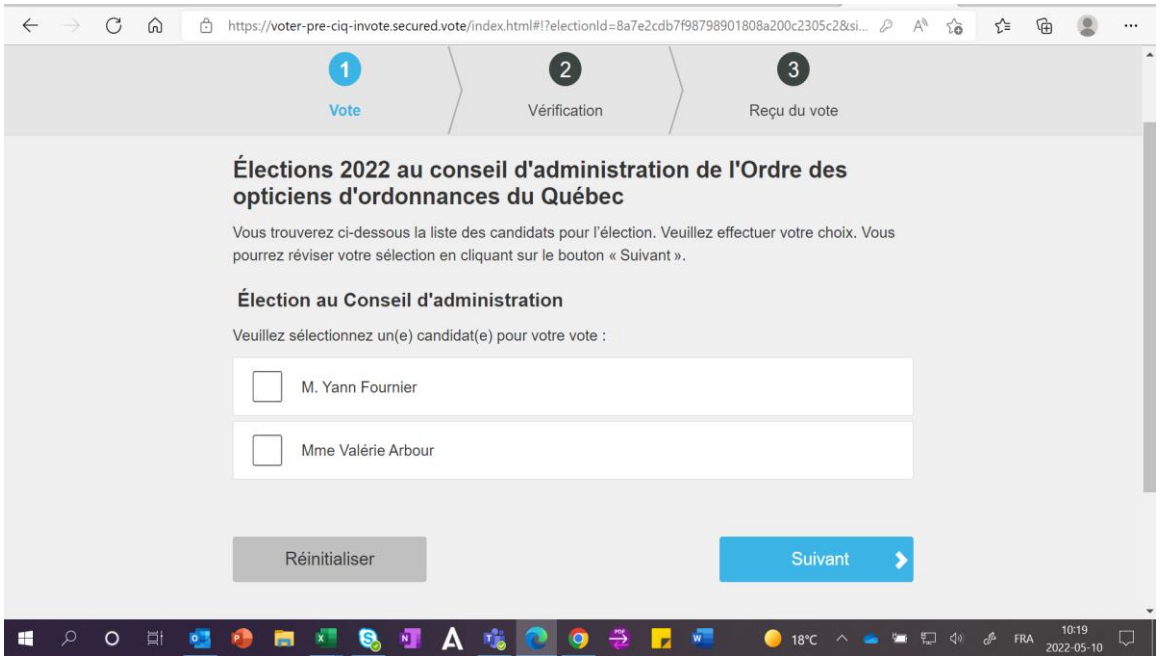

Annexe 2 – Registre des votes irréguliers

Date	# membre	Nom, Prénom	Nature de l'irrégularité	Conclusion

Aucun vote irrégulier

Mathieu Lendick, CPA, CISA, QSA, associé (RCGT) : Signé par Mathieu Lendick (07/06/2022) Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader. notarius Date : 7 juin 2022

Olivier Legault, CPA, CISA, directeur principal (RCGT) : Signé par Olivier Legault (07/06/2022) Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader. notarius Date : 7 juin 2022

Karine Blais, Secrétaire (OODQ) : Karine Blais Signé avec ConsignO Cloud (07/06/2022) Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader. notarius Date : 7 juin 2022